

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
 Abonnement payable d'avance.
 Canada—Excepté cité de Québec.....\$ 1.00
 Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
 Pour les Sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec et de la Société des Jardiniers-Marailleurs... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous par insertion. Payable d'avance. Tarif en vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au "Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de la Couronne (Édifice Guillemette), Québec. Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
 37, DE LA COURONNE,
 QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
 de la Société des Jardiniers-Marailleurs et de la Société d'Industrie Laitière
 de la Province de Québec.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit être adressée au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129, Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 10 JANVIER 1929

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 2

Quelques réflexions

Dans votre intérêt et celui du "Bulletin de la Ferme"

Notre concours de recrutement vous fournit une excellente occasion de prouver de façon pratique que vous aimez le "BULLETIN DE LA FERME". Vous êtes abonné, c'est sans doute déjà beaucoup, et nous vous en sommes reconnaissants. Mais vous pouvez encore plus: c'est de contribuer au succès grandissant de notre revue en faisant de la propagande en sa faveur, en la faisant connaître autour de vous, en abonnant ceux de vos parents et de vos amis qui ne la reçoivent pas encore. Et vous ne travaillerez pas pour rien, puisque nous offrons aux plus méritants des prix d'une valeur totale de plus de deux mille piastres.

"LE BULLETIN DE LA FERME" contribue au progrès de l'agriculture par les enseignements des techniciens qu'il compte au nombre de ses collaborateurs assidus, et il deviendra un facteur de plus en plus efficace à mesure qu'augmentera le nombre de ceux qui le lisent.

On ne saurait trop apprécier l'importance du journal agricole pour la diffusion de l'enseignement moderne, qui est en train de révolutionner l'agriculture.

Si donc vous avez des parents ou des amis que la lecture du "BULLETIN DE LA FERME" pourrait intéresser, envoyez-nous leurs noms et leurs adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro spécimen.

En nous aidant, vous servez une cause qui nous est chère à tous: celle du progrès agricole de la province de Québec.

Il est un autre moyen de nous aider, c'est de vous servir de notre intermédiaire pour faire connaître ce que vous avez à vendre ou pour demander ce dont vous avez besoin.

Nous avons déjà vingt-sept mille abonnés, c'est dire que nous sommes lus par au moins cinquante mille personnes. Le "BULLETIN DE LA FERME" est donc devenu un excellent médium d'annonce.

Mettez en contact acheteurs et vendeurs, faire connaître les besoins des uns et des autres, c'est là l'un des plus importants rôles du journal.

En général, les Canadiens français, les cultivateurs surtout, ne se rendent pas suffisamment compte de la valeur de l'annonce. Que d'entreprises d'élevage et autres ont avorté faute d'être suffisamment annoncées!

Nous trouvons à ce sujet, dans l'Annuaire de l'Association Avicole de Trois-Rivières, des réflexions bien justes, que nous livrons à la réflexion de nos amis:

Ouvrez les pages agricoles des journaux ruraux et consultez les revues essentiellement agricoles de l'Ontario, de toutes les provinces du Canada—celle de Québec exceptée—faites de même pour les publications du genre aux États-Unis, et vous constaterez combien grande est la place qu'y occupe l'aviculture, et quelle importance les éleveurs des volailles, comme les autres producteurs agricoles de ces pays, attachent à l'annonce, à la publicité au moyen de la presse, et tout particulièrement de la presse agricole spéciale.

Des pages entières sont invariablement couvertes d'annonces de volailles, d'œufs pour incubation, de matériel avicole divers que l'on offre en vente.

Voyez maintenant les périodiques du genre dans la province. L'annonce avicole y est à peu près nulle, quand elle ne brille pas par son absence.

Pourtant l'annonce est le nerf de toute industrie exploitée au point de vue commercial, cela au même titre et degré que l'argent est le nerf de la guerre.

Sans l'annonce, l'industrie périclète.

Sans l'annonce, pas de succès commercial possible.

C'est ce qu'ont bien compris les aviculteurs des provinces et du

Notre nouveau Lieutenant-Gouverneur



SIR LOMER GOUIN, notre nouveau lieutenant-gouverneur.

a lieu aujourd'hui même, dans la salle du Conseil législatif. C'est Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, qui reçoit le serment de sir Lomer.

Le nouveau représentant du Roi prendra incessamment possession de sa somptueuse demeure de Spencer Wood,

pays voisins, où les revues spéciales d'aviculture, aux trois quarts remplies d'annonces, petites et grandes, ne se comptent plus; alors que dans le Québec nous n'avons même pas cru devoir sustenter une seule revue spéciale de la basse-cour, et on y lit si peu les périodiques agricoles.

Aussi il est renversant, pour ne pas dire désolant, de constater que le particulier qui désire acheter une douzaine de poulettes ou un coq de telle race, doit s'enquérir çà et là où trouver ces articles, qui très souvent se trouvent tout près de chez lui, mais que le propriétaire, insoucieux de la publicité ou ignorant sa vertu, n'annonce pas.

L'agriculture, règle générale, n'annonce pas ses produits, qui sont pourtant indispensables, et trouvent toujours preneurs, dès que connus.

Par contre, d'entrepreneurs industriels édifient des fortunes colossales en faisant connaître au public, grâce à l'annonce, des articles de commerce aussi insignifiants et aussi peu nécessaires à l'humanité que la gomme à mâcher.

Mais ces gens ne reculent pas devant les frais que nécessite l'annonce. Une compagnie qui fabrique des filets pour chevelure (au détail, 10 sous; 3 pour 25 sous), n'hésite pas à payer \$25,000 pour une seule annonce dans un seul numéro de revue, l'*American Review*.

Tant que le producteur agricole n'aura pas appris à se servir judicieusement et libéralement de l'annonce, et surtout de l'annonce dans les revues spéciales d'agriculture, il ne pourra atteindre le degré de succès et de prospérité auquel lui donne droit l'industrie qu'il exerce.

10

10

10